



international
jeunesse
représentation
fédéralisme
innovation sociale
formation

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 11 juin 2017

APB 2017 : Après les alarmes, la FAGE exige un plan d'urgence !

Année après année, la FAGE dénonce le développement exponentiel de capacités d'accueil limitées dans les formations du supérieur. En 2011, on notait les prémices du contingentement, en STAPS notamment, avant de s'étendre en droit, en psychologie, en PACES et ailleurs. Ainsi, en 2013, pour la première fois des néo-bacheliers se retrouvent sans possibilité de poursuivre dans les études de leur choix.

Aujourd'hui, c'est dans 169 licences et autres premières années d'études supérieures que le tirage au sort s'opère. 46% des lycéens ayant émis comme premier vœu le choix d'orientation en STAPS, 30% de ceux choisissant psychologie, 24% de ceux souhaitant s'orienter en droit et 7% de ceux qui souhaitaient s'orienter en PACES n'ont pas vu leur vœu s'exaucer à l'issue de la première phase d'admission.

Le développement du contingentement est le signe d'un problème structurel et financier de notre système d'enseignement supérieur auquel la création de nouvelles barrières ne saurait répondre. C'est pourquoi **la FAGE exige qu'une réponse immédiate soit proposée aux néo-bacheliers.** A l'heure où les lycéens préparent le baccalauréat, ce premier retour d'APB est vécu comme un choc et un bouleversement profond pour ces futurs étudiants qui se projetaient dans l'avenir. **Il est primordial d'apporter une réponse urgente aux dizaines de milliers de lycéens qui se retrouvent sans proposition ou orientés dans une filière qui ne leur correspond pas, comme cela a été fait pour 850 futurs étudiants en PACES.**

Le sujet n'est pas de choisir entre tirage au sort et sélection au mérite, le sujet est plutôt de savoir si nous voulons concrétiser un système éducatif qui permet l'accès aux savoirs et la qualification pour tous les jeunes ou si nous préférons en exclure. **La FAGE appelle à la mise en place d'un plan pour anticiper les rentrées suivantes afin de permettre au système d'enseignement supérieur de répondre de ses missions, dont celle de permettre l'élévation du niveau de qualification de la société.**

Dans un contexte d'augmentation démographique, il faut faire mieux pour des étudiants toujours plus nombreux. **Œuvrer à la spécialisation progressive des lycéens et créer les conditions d'une orientation choisie et non subie requiert une réforme du lycée, du baccalauréat et du premier cycle d'études supérieures. Un investissement de l'état doit également se faire dans les plus brefs délais** pour faire face à ces enjeux et permettre l'accès et l'emploi de nouveaux outils, dont le numérique. La FAGE a estimé les besoins en financement à hauteur d'au moins un milliard d'euros par an pendant les dix prochaines années. Cette estimation a été corroborée par une étude de France Stratégie puis reprise par le Livre Blanc de l'Enseignement Supérieur. Ce n'est donc qu'à ce prix que l'on donnera aux lycéens les chances de s'orienter et de réussir dans une formation qui leur convient.

Pour accompagner les lycéens en difficulté, la FAGE a créé une adresse contact (apb@fage.org) et oeuvre avec responsabilité pour réformer urgemment le lien lycée-enseignement supérieur.

Dans un contexte où moins de 6 étudiants sur 10 obtiennent leur licence en moins de 4 ans, la FAGE refuse de céder aux réponses simplistes et appelle le gouvernement à mettre en oeuvre un plan d'urgence visant à :

- **Permettre la poursuite d'études des néo-bacheliers dans une filière qui répond à leurs attentes**
- **Rompre avec les déterminismes sociaux dans l'orientation**
- **Créer les conditions de la réussite des lycéens dans des études de qualité.**

contacts presse

Sophie Boury
Attachée de presse de la FAGE
06 75 33 79 30
sophie.boury@fage.org

Jimmy Losfeld
Président de la FAGE
06 86 63 41 44
president@fage.org

79 rue Perier - 92120 Montrouge
Tél. +33 1 40 33 70 70 - contact@fage.org

www.fage.org

Organisation étudiante représentative membre du CNESER et du CNOUS
Association agréée de jeunesse et d'éducation populaire, membre de l'ESU et du CNAJEP